numéro 14 DÉCEMBRE 2012

La Lettre du CNML

ACTUALITÉS DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

ÉDITO Une rencontre historique

Lille Grand Palais accueille les 17 et 18 décembre 2012 la manifestation du 30e anniversaire des missions locales co-organisée par le Conseil national des missions locales et l'Union nationale des missions locales. Un millier d'élus, de professionnels, de partenaires des missions locales et les acteurs des politiques de la jeunesse sont attendus.

Durant ces deux jours, la présence de tous ceux qui ont construit le réseau permet d'appréhender la somme d'expériences accumulées lors des trois dernières décennies au service de l'insertion des jeunes. La parole des jeunes, portée par une grand enquête, des films et des témoignages nous évite l'écueil de la nostalgie en mettant l'accent sur le rôle des missions locales aujourd'hui.

11 conférences-débat traitent de l'ensemble des sujets qui concernent l'insertion des jeunes dans la société : santé, logement, précarité sociale, accès à l'entreprise, création d'activité, citoyenneté, mobilité, égalité… pour déchiffrer les tendances d'avenir et les évolutions nécessaires à la réussite des actions mises en œuvre.

Les métiers des missions locales, les partenariats que celles-ci nouent avec les acteurs économiques et sociaux dans leurs territoires et au plan national sont analysés et débattus. Enfin, une table ronde est consacrée aux nouvelles politiques pour l'emploi des jeunes mises en œuvre par le gouvernement : les emplois d'avenir qui mobilisent fortement les missions locales et les contrats de génération dont le texte est présenté ce mois.

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, participent à cet événement historique pour les missions locales. Leur présence témoigne de la confiance des pouvoirs publics envers les centaines d'élus et les 11 000 salariés du réseau.

Nous sommes tous mobilisés pour faire de ce 30e anniversaire des missions locales un moment réussi de convivialité et de réflexion.

Vincent Delpey
Secrétaire général
du Conseil national des missions locales

Lire p. 2 et 3
Le programme de la rencontre

Lire p. 3 et 4
Les conférences-débat

Lire p. 5 et 6
Interview de Jean Tulet, ancien secrétaire général du CNML

Lire p. 7
Parcours 3 dévoile son successeur

Lire p. 8
Les stands des partenaires

Rencontre nationale des missions locales – Lille 2012

Sous le haut patronage de
Monsieur François HOLLANDE
Président de la République

Le programme

Lundi 17 décembre

• 14 h – Accueil des participants

Toutes les séances plénières sont animées par Bernard Loche, journaliste, rédacteur en chef à France 3, et producteur du magazine des banlieues « Saga-Cités » de 1991 à 2002. Bernard Loche a été l'animateur des rencontres nationales des missions locales de 2002 et de 2010.

• 14 h 30 – Ouverture de la rencontre nationale
Interventions de Martine Aubry, maire de Lille et présidente de Lille Métropole, de Jean-Patrick Gille, président de l'UNML et de Jean-Paul Dupré, président du CNML.

Intervention de Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

• 15 h à 18 h – Les missions locales, histoires, actualités et perspectives : 3 tables rondes avec la participation de jeunes

Le regard des jeunes sur les missions locales : 30 000 jeunes donnent leurs avis sur les missions locales, table ronde avec :
– Claude Fournet, président de l'association régionale des missions locales de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, vice-président de l'UNML ;
– Fabrice Raffin, sociologue, maître de conférences et directeur de recherches SEA Europe - Université Picardie Jules Verne.

Le regard des personnalités du monde économique et de la société civile sur les missions locales, avec :
– Hervé Seyriex, vice-président de l'Union des groupements d'employeurs de France, ancien délégué interministériel à l'insertion des jeunes ;
– Martin Hirsch, président de l'Agence du service civique, ancien haut-commissaire à la jeunesse ;
– Alain Cordesse, président de l'USGERES ;
– Richard Ozwald, directeur du département diversité et inclusion sociale, Société Générale ;
– Muriel Bolteau, directrice des politiques emploi et carrière, Groupe Carrefour ;
– Pierre Lombard, directeur opérationnel Nord et Ile-de France, Adecco.

Remise de dons par la Fondation Groupe Adecco aux missions locales du Roannais et des Pyrénées-Orientales

Le regard des pionniers sur l'avenir des missions locales, avec :
– Jean Tulet, ancien délégué interministériel à l'insertion des jeunes et ancien secrétaire général du CNML ;
– Gérard Sarazin, ancien délégué interministériel adjoint à l'insertion des jeunes ;
– Michel Berson, sénateur de l'Essonne, premier président du CNML ;
– Claude Hujeux, président de l'association régionale des missions locales de Nord-Pas-de-Calais, premier directeur de la mission locale de Lille en 1982 ;
– Françoise Bernard, directrice de la mission locale de la Bresse louhannaise depuis 1982 ;
– Fabienne Schremp, directrice de PAIO puis de mission locale depuis 1982.

• 20 h – Soirée du 30e anniversaire

Les jeunes reporters de ML Prod

ML Prod. a été créé en 2009 par la mission Locale du pays salonais dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Dexia pour réaliser des reportages télévisuels pédagogiques, en partenariat avec O2Zone TV1. En 2010, avec le projet intitulé « Jeunes et entreprises, changeons les regards », la mission Locale intègre la recherche-action collective « Agir pour et avec les jeunes sur un territoire », initiée par Bertrand Schwartz et Gérard Sarazin : la réalisation de vidéos favorise la rencontre entre jeunes et chefs d'entreprise et de faire évoluer les représentations. En deux ans, les jeunes reporters ont produit une vingtaine de reportages. Pour la rencontre nationale, 10 jeunes reporters bénévoles et en service civique de ML Prod. sont partis dans sept régions à la rencontre des jeunes dans les missions locales pour recueillir leurs avis sur la qualité de l'accueil, de l'accompagnement, les services offerts et l'avenir des missions locales. Quatre films sont ainsi produits et présentés pour la première fois les 17 et 18 décembre.
www.ml-prod.com

ML Prod.

Mardi 18 décembre

• 9 h – L'accompagnement social et professionnel des jeunes sur leurs territoires, métier des missions locales : 11 conférences-débat

• 11 h – L'évolution du métier, table ronde introduite par Saül Karsz, philosophe et sociologue, avec :
– Olivier Toche, directeur de l'INJEP ;
– Dominique Billet, chef du bureau de l'initiative, de l'information et de la participation des jeunes, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
– Rémy Bordet, directeur général adjoint Clients de l'AFPA,
– Hervé Masurel, secrétaire général du Comité interministériel des villes ;
– Michel Guernion, vice-président de la commission paritaire nationale emploi-formation ;
– Anne-Elisabeth Lucas, administratrice mission locale départementale des Hautes-Pyrénées ;
– Annick Brunet, ancienne directrice, chargée de mission recherche et développement mission locale du pays salonais ;
– Jacques Meyer, directeur de la mission locale de Nîmes Métropole.

• 12 h 30 – Déjeuner

• 14 h – Les missions locales dans la mise en œuvre des nouvelles politiques d'insertion des jeunes sur leurs territoires, table ronde en deux parties avec la participation des jeunes

Intervention de Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Les emplois d'avenir : enjeux, mise en œuvre et partenariat avec :
– Emmanuelle Wargon, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;

– Thomas Cazenave, directeur général adjoint de Pôle emploi, en charge de la direction de la stratégie et relations extérieures ;
– François Bonneau, président de la région Centre représentant l'ARF (sous réserve) ;
– Cécile Moute, adjointe au maire de Juvisysur-Orge, représentant l'AMF ;
– Michel Gate, secrétaire général du CNCE GEIQ.

Les contrats de génération : insertion des jeunes et intergénération avec :
– Benoit-Roger Vasselin, président de la commission relations du travail, emploi et formation du MEDEF,
– Philippe Berhaud, secrétaire général adjoint de la CFDT Ile-de-France,
– Sabine Génisson, coordinatrice nationale jeunes CGT,
– Antoine Dulin, rapporteur de l'avis du CESE « Droits formels/droits réels : l'amélioration de l'accès aux droits sociaux des jeunes »,
– Jean-Baptiste Prévost, rapporteur de l'avis du CESE « L'emploi des jeunes »

Interventions et conclusions de Jean-Patrick Gille, président de l'UNML et de Jean-Paul Dupré, président du CNML

• 16 h – Clôture des travaux par Jean-Marc Ayrault, Premier ministre

Les conférences-débat

• Santé des jeunes et territoires
– Quels sont les principaux freins d'accès à la santé des jeunes accompagnés par les missions locales : mal être et souffrance psychique, précarité financière et couverture sociale, conduites addictives et pratiques alimentaires ?
– Quelle prise en compte de la santé des jeunes dans les projets régionaux de santé et les programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis élaborés par les agences régionales de santé ?
– Comment les missions locales développent-elles des actions pour favoriser l'accès à la santé des jeunes ? Avec quels appuis ?

• Intégration et accompagnement des jeunes avec et dans l'entreprise
– Cette démarche particulière envers les entreprises que développent les missions locales est-elle suffisante ?
– La démarche adoptée par les missions locales est-elle adaptée aux besoins des jeunes et aux attentes des employeurs ?
– Quelles actions et quels soutiens doivent être développés pour permettre aux missions locales de dépasser les tensions existantes et de contribuer à transformer sur le long terme les conditions d'emploi et de travail des jeunes ?

• L'accès au logement des jeunes
– Quels sont les principaux freins de l'accès des jeunes au logement autonome dans les territoires ?
– Quels sont les leviers sur lesquels peuvent s'appuyer les missions locales pour accompagner les parcours résidentiels des jeunes ?
– Quelles actions mettre en place sur les territoires en partenariat avec les partenaires locaux : CLLAJ, FJT, ADOMA, les bailleurs sociaux et les propriétaires privés ?

– Comment la mission locale peut-elle s'engager dans un projet territorial d'accès des jeunes au logement autonome ?

• La création d'activité par les jeunes

– En quoi l'émergence de projet et la création d'activités concernent-elles les jeunes accompagnés par les missions locales ?
– Comment l'accompagnement sur l'émergence de projet et la création d'activité impacte-t-il le parcours des jeunes vers l'autonomie ?
– Quels sont les pédagogies ou les pratiques d'accompagnement transférables à l'accompagnement de tous les jeunes ?
– Comment évaluer l'impact de ces accompagnements sur l'accès à l'autonomie des jeunes ?
– Quelles actions de la mission locale autour de cette problématique ?

• Citoyenneté et engagement des jeunes

– Quels sont les espaces d'initiatives et d'expression des jeunes accompagnés par les missions locales, sur le territoire, au sein de la mission locale ?
– Comment les missions locales donnent-elles la parole aux jeunes ?
– Les missions locales font-elles entendre cette parole ?
– Quels partenariats et moyens peuvent mobiliser les missions locales pour initier une politique d'actions adaptée aux besoins des jeunes ?
– Comment la mission locale peut s'emparer de cette problématique ?

• Projet associatif et autoévaluation

– Quelles sont les parties-prenantes du projet de structure et de son auto-évaluation et quels sont leurs rôles respectifs ?
– En quoi le processus d'élaboration d'un projet de structure et son auto-évaluation contribuent-ils à dynamiser la gouvernance de la mission locale ?
– Comment la démarche d'auto-évaluation peut-elle être pour l'équipe de la mission locale le support d'une démarche collective de progrès continu ?
– Comment projet de structure et auto-évaluation permettent-ils de valoriser l'action de la mission locale et contribuent-ils à lui donner des marges de manœuvre ?
– L'engagement des missions locales dans la démarche d'élaboration de projets de structure et leur auto-évaluation : un laboratoire pour l'acte III de la décentralisation ?

• Précarité, reconnaissance et autonomie des jeunes

– Comment les enjeux de la reconnaissance de la place et de l'autonomie de la jeunesse sont-ils abordés dans les territoires, par les acteurs des politiques publiques ?
– Quels changements de politique de jeunesse opérer, pour aborder de manière transversale l'ensemble de questions liées à l'accès des jeunes aux droits sociaux ?
– Quel renouvellement des démarches, des pratiques, des modes de travail avec les jeunes, implique ce changement de paradigme ?

– À quelles conditions la création d'un droit à l'éducation formation tout au long de la vie assorti du versement d'une allocation, garantit-elle la reconnaissance de l'autonomie sociale des jeunes ?

• Partenaires sociaux et insertion des jeunes

– Quelle plus-value d'une impulsion nationale par les partenaires sociaux ?
– Quels leviers et freins au partenariat régional et local entre partenaires sociaux et missions locales ?
– Quelles perspectives de partage des enjeux et de développement des actions partenariales au travers des ANI sur l'emploi des jeunes, des emplois d'avenir, des contrats de génération ?

• La mobilité européenne et internationale

– La mobilité et le parcours d'insertion.
– La mobilité et l'employabilité.
– La mobilité et les compétences interculturelles.
– La mobilité et la citoyenneté.
– La mobilité et le métier de conseiller.

• Les missions locales et les acteurs de l'économie sociale

– Quelles sont les perspectives d'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ?
– Quels axes de partenariat possibles entre les missions locales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire ?
– Quelle implication possible des jeunes dans l'économie sociale et solidaire ?
– Comment prendre en compte les besoins et les projets du secteur ?
– Quelles actions partenariales mettre en place sur les territoires pour favoriser le rapprochement des jeunes et des entreprises ?

• Égalité femmes-hommes et insertion des jeunes

– Comment les représentations des métiers interviennent-elles dans les choix d'orientation ?
– Comment développer la diversification des choix professionnels des jeunes femmes, particulièrement dans les métiers peu qualifiés, avec quels leviers, les actions doivent-elles être spécifiquement ciblées vers les jeunes femmes ?
– Comment faire évoluer les représentations des responsables d'entreprises et employeurs, quels sont les freins et comment promouvoir les possibilités de mixité dans les emplois pour les jeunes ?
– Quels sont les enjeux de l'égalité pour les missions locales, quelles actions, quels outils pour développer la culture de l'égalité ?

Jean Tulet, premier secrétaire général du CNML : « un réseau majeur dont on peut s'inspirer »

Jean Tulet a participé aux évolutions majeures des missions locales depuis leur création. Premier directeur de la mission locale de la Rochelle, collaborateur de Bertrand Schwartz à la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, puis lui-même délégué à l'insertion des jeunes, il a été secrétaire général du Conseil national des missions locales jusqu'en 2004. Nous revenons avec lui sur quelques étapes de ce parcours.

Pour le jeune en situation d'échec, les questions de formation et d'emploi ne peuvent pas être dissociées de son environnement et de ses difficultés personnelles. Aujourd'hui, c'est une évidence fondamentale pour les acteurs de l'insertion, c'est loin d'être le cas en 1981, lorsque le Premier ministre, Pierre Mauroy, demande à Bertrand Schwartz, ce rapport sur « l'Insertion professionnelle et sociale des jeunes » qui aura un si grand retentissement et qui donnera naissance aux missions locales.

« Faites-moi un projet »

À cette époque, Jean Tulet, conseiller en formation continue, travaille au sein d'une mission d'éducation permanente à La Rochelle : *« La mise en place de ces structures dans les ZUP des villes moyennes était une expérimentation. Nous avions déjà compris que nous ne pourrions travailler qu'en étant en relation avec les associations, les élus locaux… M. Schwartz avait connaissance de ces dispositifs et les a consultés pour préparer son rapport. Nous avons répondu. Travailler en concertation était aussi la solution qu'il préconisait. »*

La transversalité des moyens pour appréhender la globalité de chaque situation, avec une écoute particulière de chaque jeune, va effectivement être expérimentée avec la création de 40 missions locales : *« À La Rochelle, le maire Michel Crépeau, alors ministre, qui s'intéressait de près à notre mission d'éducation, nous a dit : faites-moi un projet. Chacune de ces premières missions locales, sur la base du rapport Schwartz, a en quelque sorte inventé son projet et ses objectifs à partir des besoins constatés localement, en mobilisant les élus, les associations, les centres sociaux, les organismes de formation, etc. L'originalité des missions locales était de ne pas créer de postes, mais de demander aux partenaires de mettre des personnels à disposition. On se constituait en association avec un conseil d'administration représentatif des administrations et organismes qui déléguaient des salariés. Je suis devenu le coordonnateur de la mission locale rochelaise, à cette époque-là on ne voulait pas être directeur… Cette formule associative, en rendant possible la mobilisation de tous les partenaires concernés par l'insertion des jeunes, va se révéler très efficace. »*

« Représentants de commerce… »

C'est lors de l'installation du conseil d'administration de la mission locale que Jean Tulet rencontre Bertrand Schwartz pour la première fois. Le second convoquera plusieurs fois le premier pour des réunions de travail jusqu'au jour où M. Schwartz chargé personnellement par François Mitterrand de créer un délégation interministérielle pour l'insertion des jeunes, lui propose de venir travailler avec lui : *« C'était un vendredi soir de novembre, à l'issue d'une réunion. Il m'a laissé le week-end pour réfléchir. Je n'avais pas du tout envisagé ça, mais lorsque quelqu'un comme Bertrand Schwartz vous propose de le rejoindre, vous acceptez. Ce qui fait qu'aujourd'hui, je suis le seul à avoir été à la fois au début et à la fin de la DIIJ puisque j'ai eu aussi le triste privilège de la voir fermer en 2002. »*

À écouter Jean Tulet on comprend bien que cette plaie-là n'est pas totalement refermée. En 2002, le nouveau pouvoir – le ministre du travail est alors François Fillon – s'interroge sur l'existence de la DIIJ. Mal comprise par les uns, pas très bien défendue par les autres, la délégation est effectivement supprimée. Plus que cette fermeture, c'est son impréparation et l'absence d'anticipation des conséquences qui ont heurté Jean Tulet. *« Je leur avais dit que c'était une bêtise. Ils ont été pris au dépourvu par le vide créé. Il a fallu renforcer les pouvoirs donnés au CNML en le dotant d'un secrétariat*

Jean Tulet, premier secrétaire général du CNML : « un réseau majeur dont on peut s'inspirer »

général. » Jean Tulet le dirigera pendant un an. Dès 2004, le gouvernement qui aura mieux saisi l'ampleur du problème, aura pour la première fois un secrétaire d'État à l'Insertion professionnelle.

S'il lui faut dresser un bilan de ces 30 ans de missions locales, Jean Tulet retient d'abord le développement du réseau : *« Notre premier travail à la DIIJ a été de sillonner la France pour promouvoir la création les missions locales. Nous étions leurs représentants de commerce. Le réseau est passé de 40 à 100, puis 200, il y en a 450 aujourd'hui. Si on a pu le faire, c'est parce que tous les acteurs étaient mobilisés. Il faut rappeler que l'idée de départ n'était pas de durer. Il s'agissait d'une « mission » à laquelle on pourrait mettre fin lorsque l'on aurait recollé les morceaux du puzzle social. Mais l'histoire économique des trente dernières années en a décidé autrement, avec un chômage des jeunes en augmentation constante et des difficultés sociales aggravées. Si les missions locales n'avaient pas été là, je suis persuadé que cela aurait été bien pire. »*

« Un réseau majeur, le mieux placé… »

Ce ne fut pas un long fleuve tranquille : *« On a connu des périodes difficiles, des menaces même sur l'existence des missions locales. Lorsque dans les années 1985-1986, le gouvernement a évoqué leur fermeture, Robert Galley, ami de Jacques Chirac a tapé du poing sur la table : vous n'avez pas le droit d'abandonner cette politique. Chirac est venu à Troyes, dans la ville de Robert Galley, pour voir ce qu'était une mission locale. On lui a écrit le plus beau discours qu'un Premier ministre ne prononcera jamais sur les missions locales… »*

Mais l'essentiel, pour l'ancien secrétaire du CNML, est la place prise par le réseau dans les politiques publiques d'insertion des jeunes. Bien sûr, l'esprit et les pratiques ont évolué. Les mises à disposition de fonctionnaires ou de salariés de divers organismes n'ont plus cours : *« Cela a renouvelé le personnel et permis de réunir des professionnels de l'insertion avec des compétences venues du social, de la formation, de l'entreprise. Les missions locales constituent un réseau majeur, le mieux placé aujourd'hui pour travailler sur les emplois d'avenir et sur cet autre tournant que sera le contrat de génération. Par sa capacité à accompagner les jeunes dans la complexité de leurs difficultés, à en appréhender la globalité, le réseau représente un ensemble de pratiques dont d'autres peuvent s'inspirer… Il est capable de jouer un rôle très important dans la politique prioritaire en faveur des jeunes souhaitée par le Président de la République. »*

Jean Tulet a relaté son parcours au service de l'insertion dans « Une place pour chaque jeune : Le pari des missions locales » (éditions Le Cherche Midi).

▲ En 1985, la DIIJ a organisé la première rencontre nationale des 100 missions locales, au Parc de La Villette à Paris

PUBLICATION DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

Les Borromées 2,
1 avenue du Stade de France
93 201 Saint-Denis

Tél. 01 57 33 81 20
Mél. info.cnml@finances.gouv.fr

Directeur de la publication :
Vincent Delpey

Rédacteur en chef :
Yves Auton

On participé à ce numéro :
Jacques Bonnet, Jean Tulet, Jean-Christophe Brandouy.

Réalisation :
Desk 53

Crédit photo :
CNML

Parcours 3 dévoile son successeur

L'aventure Parcours 3 continue, mais l'environnement technologique et l'ambition changent de dimension. À la clef, l'émergence en 2014 d'un nouveau système d'information au service des professionnels de l'accompagnement. Les 17 et 18 décembre à Lille, sur un stand spécialement dédié, sont présentés le nom, l'ambition et les contours du nouveau système d'information.

Parcours, lancé voici plus de 20 ans, a permis aux missions locales de disposer pour la première fois d'un outil-métier pour l'accompagnement des jeunes et la gestion de leurs parcours d'insertion. La concertation « Parcours 3, l'aventure continue », a donné la parole aux acteurs de terrain qui ont fait émerger des attentes fonctionnelles et structurelles très concrètes. Mais face aux limites atteintes par le socle technologique actuel, il est devenu indispensable d'engager une évolution majeure autour d'une grande ambition : créer un système d'information conçu comme une boite à outils et une plateforme de services pour l'équipe de la mission locale, tout en restant ouvert aux autres acteurs, qu'ils soient parrains, partenaires, employeurs… ou jeunes accompagnés.

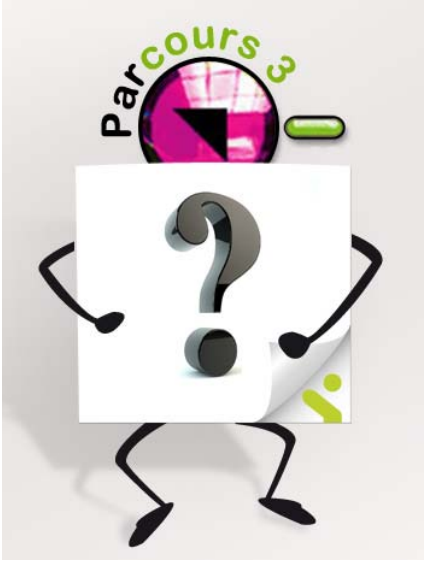

Un accompagnement pro… pour les pros de l'accompagnement

C'est sur cette base que la DGEFP, appuyée par le CNML, a conduit un appel d'offre qui a permis de retenir, à l'issue d'un dialogue compétitif de plusieurs mois, une nouvelle solution et un nouvel opérateur. Trois enjeux forts caractérisent le futur système d'information :

– Le développement de nouvelles fonctionnalités proposant sur étagère, à portée de clic, les informations nécessaires aux conseillers pour préconiser la solution d'accompagnement la mieux adaptée.

– Le partage et l'échange d'information entre tous les acteurs de l'accompagnement, au sein même de la mission locale ou entre cette dernière et son écosystème.

– L'appui à la conduite des entretiens en facilitant la capitalisation et l'organisation des informations recueillies à partir d'un environnement ergonomique et intuitif.

L'année 2013 sera consacrée à la conception du nouveau système d'information, selon une méthode participative qui permettra de prendre la mesure de toutes les attentes. Des informations régulières seront apportées pour suivre l'évolution du projet et préparer son arrivée, prévue début 2014. À cette date, le nouveau système d'information remplacera concrètement Parcours 3.

« Parcours 3, l'aventure continue »

En 2008, dans le cadre de la préparation du renouvellement du marché Parcours 3, le comité de pilotage Parcours 3 a décidé, sur proposition du laboratoire national, de faire réaliser une consultation nationale du réseau avec l'aide des animations régionales et des référents régionaux Parcours 3. Durant le dernier trimestre 2008 plus de 300 professionnels, de fonctions diverses, émanant de plus de 200 missions locales et animations régionales ont été consultés. Des 125 pistes de travail ainsi récoltées ont été définies 4 grandes orientations pour l'avenir : un outil plus communiquant ; un outil à optimiser parmi d'autres outils ; un outil de gestion des compétences ; des outils décisionnels adaptés à la diversité des besoins. Ces travaux ont fait partie du dossier de consultation de tous les candidats à la délégation de service public du nouveau système d'information.

Les grandes dates de Parcours

1990 : Le logiciel Parcours est développé au sein du réseau pour suivre le programme du crédit formation individualisé (CFI).

1994 : La version 2 du logiciel Parcours devient l'outil d'aide à la gestion des parcours de qualification et d'insertion sociale des jeunes.

2004 : Parcours 3 devient le nouveau système d'information des missions locales. Utilisant les technologies de l'Internet, il est déployé dans l'ensemble du réseau pour chaque professionnel.

2014 : le successeur de Parcours 3 est…

Les stands des partenaires

Missions Locales Nord - Pas de Calais

Les missions locales du Nord-Pas-de-Calais : particulièrement impliquées dans l'organisation de la manifestation, elles proposent sur leur stand de la documentation régionale et accueillent les documents de toutes les missions locales qui le souhaitent.

Adecco : Adecco France, la Fondation Groupe Adecco, le Réseau Adecco Insertion et le CNML ont passé un accord de partenariat national pour le parrainage, l'accès à l'intérim et à l'alternance des jeunes des missions locales

Adie : association reconnue d'utilité publique, aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit.

AFPA : depuis 60 ans, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier opérateur de formation professionnelle en France, un partenaire historique des missions locales.

Agence du service civique : groupement d'intérêt public créé en 2010, en charge de la mise en œuvre du service civique.

Association nationale des groupements de créateurs : ce réseau porté par les missions locales compte 13 sites qui ont pour mission de permettre à des personnes, en priorité les jeunes, de développer leur projet de création d'entreprise.

Groupe Carrefour : avec les missions locales, les hypermarchés Carrefour et les magasins Carrefour Market ont mis en place des dispositifs originaux et efficaces de recrutement avec les opérationnels de magasins dans les missions locales.

Chèque Déjeuner : depuis plus de 40 ans, il fonde son originalité sur sa structure coopérative, significative de son engagement pour des valeurs sociales et humaines, de proximité et de liberté pour chacun.

Caisse primaire d'assurance maladie : elle garantit à tous l'accès à des soins de qualité, au meilleur coût, gère l'accès aux droits et l'accès aux soins des assurés sociaux.

École de la citoyenneté : cycle de formation à la découverte de la citoyenneté initié par la Fondation Dexia et le CNML, pour former chaque année une centaine de jeunes des missions locales de toute la France.

France Active : réseau de proximité qui aide depuis près de 25 ans les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle. Il finance parallèlement les entreprises solidaires : insertion par l'activité économique, associations d'utilité sociale.

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : établissement public national sous tutelle du ministre chargé de la jeunesse, Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, centre de ressources et opérateur du programme européen Jeunesse en action.

Librairie l'Harmattan Lille : au cœur du vieux Lille, propose plus de 25 000 références disponibles en sciences humaines, littérature, politique, international et art, dans toutes les éditions.

plug-it : depuis 15 ans au service des entreprises, dont certaines missions locales, l'équipe commerciale est principalement issue du milieu technique et rompue aux nouvelles technologies de l'informatique.

ProjAide : au service des jeunes porteurs de projets et des professionnels de l'accompagnement. Inscrit dans le soutien aux initiatives des jeunes et à leur émergence, ProjAide est une communauté ouverte et active de porteurs de projets et d'accompagnateurs.

Société Générale : La banque a mis en place le dispositif « Coup de pouce pour l'insertion » qui permet à des jeunes peu diplômés dotés d'un fort potentiel d'accéder à des postes de conseiller d'accueil en agence et de conseiller multimédia en CDI.

Vacances Ouvertes : son dispositif « Parcours Vacances », aide au départ autonome pour les jeunes des missions locales et Écoles de la deuxième chance, est un programme de projets de départs des jeunes en difficulté dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Cinq collectivités apportent leur soutien à cette manifestation :
Région Nord-Pas-de-Calais, Département du Nord, Département du Pas-de-Calais, Ville de Lille, Lille Métropole